

Frelon asiatique

Image not found or type unknown



Un guichet unique a été créé dans le Département de l'Eure pour faciliter la lutte contre le frelon asiatique.

Le groupement de défense sanitaire de l'Eure est chargé de cette mission.

En cas de découverte d'un nid, le groupement sanitaire de l'Eure peut être joint :

- de préférence par téléphone, au **02 77 64 54 27**,
- mais aussi par courriel : contact@frelonasiatique27.fr (site internet : www.frelonasiatique27.fr).

Cette démarche permet, au-delà du signalement, d'être mis en contact avec un professionnel capable de procéder à la destruction du nid, dans un délai de 24 heures.

Subventions disponibles :

- **Département de l'Eure : 30% plafonnés à 100 € par nid**

L'aide départementale est automatiquement déduite de la facture en cas de mise en relation effectuée par le groupement sanitaire de l'Eure.

- **Commune de Val d'Orger : 20% plafonnés à 100 € par nid**

Pour mobiliser l'aide communale, contacter les secrétariats de mairie de Gaillardbois-Cressenville et Grainville, selon les conditions suivantes :

- *une subvention par an et par foyer,*
- *transmission d'une facture acquittée de moins de deux mois et d'un justificatif de domicile.*